

Ordonnance du président de la Cour du 24 juillet 2006 (demande de décision préjudicielle du Hoge Raad der Nederlanden - Pays-Bas) - Staatsecretaris van Financiën / P. Jurriëns Beheer BV

(Affaire C-406/05)¹

Langue de procédure : le néerlandais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

¹ - JO C 22 du 28.01.2006